

UPOV

TG/193/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2008-04-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

**CORNETTE, CUBE, LOTIER CORNICULÉ;
LOTIER VELU; LOTIER DES MARAIS**

Code UPOV : LOTUS_COR; LOTUS_PED; LOTUS_ULI;
LOTUS_GLA; LOTUS_SUB

Lotus corniculatus L.; *Lotus pedunculatus* Cav.; *Lotus uliginosus* Schkuhr;
Lotus tenuis Waldst. et Kit. ex Willd.; *Lotus subbiflorus* Lag.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*Autres noms communs** :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Bird's foot trefoil	Cornette, Cube, Lotier corniculé	Hornschotenklee, Hornklee	Cuernecillo, Cuernecillo del campo Lotus, Loto de los prados
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	Big trefoil			Lotus pedunculatus
<i>Lotus uliginosus</i> Schkuhr	Big trefoil, Broad leaf trefoil, Greater bird's-foot trefoil, Major bird's foot trefoil	Lotier velu, Lotier des marais	Sumpfschotenklee, Sumpf-Hornklee	Loto de los pantanos
<i>Lotus tenuis</i> Waldst. et Kit. ex Willd., <i>Lotus glaber</i> Mill.	Narrow leaf trefoil, Slender trefoil		Schmalblättriger Hornklee	Lotus tenuis
<i>Lotus subbiflorus</i> Lag., <i>Lotus suaveolens</i> Pers.				Lotus subbiflorus

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	5
4.1	Distinction.....	5
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	7
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	12
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	12
8.2	Explications portant sur certains caractères	12
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	13
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	14

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lotus corniculatus* L., *Lotus pedunculatus* Cav., *Lotus uliginosus* Schkuhr, *Lotus tenuis* Waldst. et Kit. ex Willd. et *Lotus subbiflorus* Lag.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

0,5 kg.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.3.3 Le type de parcelle recommandé pour l'observation du caractère est indiqué par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

A : plantes isolées

B : parcelle en ligne

C : essai spécial

3.4 Protocole d'essai

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes isolées et 10 mètres de parcelle en lignes au moins.

Parcelles avec plantes isolées (A) : chaque essai doit porter sur 60 plantes isolées par variété réparties en deux répétitions ou plus.

Parcelles en lignes (B) : chaque essai sur des parcelles en ligne doit porter sur au moins 10 mètres de parcelles en lignes répartis en deux répétitions. La densité des semences doit permettre d'escompter environ 150 plantes par mètre.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 60 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 60 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 L'homogénéité des variétés doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Ploïdie (caractère 1)
- (b) Plante : époque de début de floraison (caractère 8)
- (c) Feuille : largeur de la foliole médiane (caractère 12)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

6.4.1 Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.4.2 Le nom de chaque variété indiquée à titre d'exemple est suivi du nom abrégé de l'espèce :

Lc = *Lotus corniculatus* L.

Lp = *Lotus pedunculatus* Cav. / *Lotus uliginosus* Schkuhr

Lt = *Lotus tenuis* Waldst et Kit. ex Willd (syn. *Lotus glaber* Mill.)

Ls = *Lotus subbiflorus* Lag. (syn. *Lotus suaveolens* Pers.)

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

(QL) Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

(QN) Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

(PQ) Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.33

MG, MS, VG, VS : voir le chapitre 3.3.2

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères du chapitre 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères du chapitre 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

Char. No.	Method of Examination	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	C	Ploidy	Ploidie	Ploidie	Ploidía		
QL		diploid	diploïde	diploid	diploide	Larrañaga (Lt), Sunrise (Lp)	2
		tetraploid	tétraploïde	tetraploid	tetraploide	Grasslands Maku (Lp), San Gabriel (Lc)	4
2. (+)	C MS	Cotyledon: width	Cotylédon: largeur	Keimblatt: Breite	Cotiledón: anchura		
QN		narrow	étroit	schmal	estrecho	Larrañaga (Lt)	3
		medium	moyen	mittel	medio	San Gabriel (Lc)	5
		broad	large	breit	ancho		7
3.	A VS	Leaf: density of hairs	Feuille: densité de la pilosité	Blatt: Dichte der Behaarung	Hoja: densidad de la vellosidad		
QN	(a)	absent or very sparse	nulle ou très faible	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	San Gabriel (Lc)	1
	(b)	sparse	faible	locker	laxa	Sunrise (Lp)	3
		medium	moyenne	mittel	media	Grasslands Maku (Lp)	5
		dense	dense	dicht	densa	El Rincón (Ls)	7
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa		9
4.	A B VG	Leaf: intensity of green color	Feuille: intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
QN	(a)	light	claire	hell	claro		3
	(b)	medium	moyenne	mittel	medio	San Gabriel (Lc)	5
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Matrero (Lt)	7

Char. No.	Method of Examination	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	A	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
(*)	VG						
QN	(a)	erect	dressé	aufrecht	erecto	San Gabriel (Lc)	1
		semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semi-erecto	INIA Draco (Lc)	3
		intermediate	intermédiaire	intermediär	intermedio	Larrañaga (Lt)	5
		semi-prostrate	semi-rampant	halbliegend	semipostrado	Angostura (Lt)	7
		prostrate	rampant	liegend	postrado	El Rincón (Ls)	9
6.	A	Plant: width	Plante: largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
	MS						
QN	(a)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Estanzuela Ganador (Lc)	3
		medium	moyenne	mittel	media	Cruz del Sur (Lc)	5
		broad	large	breit	ancha	Angostura Lt)	7
7.	A	Plant: natural height at beginning of flowering	Plante : hauteur naturelle au début de la floraison	Pflanze: natürliche Höhe zum Blühbeginn	Planta: altura natural al comienzo de la floración		
(+)	B						
	MS/ MG						
QN		very short	très basse	sehr niedrig	muy baja		1
		short	basse	niedrig	baja		3
		medium	moyenne	mittel	media		5
		tall	haute	hoch	alta		7
		very tall	très haute	sehr hoch	muy alta		9
8.	A	Plant: time of beginning of flowering	Plante: époque de début de floraison	Pflanze: Zeitpunkt des Blühbeginns	Planta: época de comienzo de la floración		
(*)	MS						
(+)							
QN		very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Agrosan Trueno (Lc)	1
		early	précoce	früh	temprana	San Gabriel (Lc)	3
		medium	moyenne	mittel	media	Estanzuela Ganador (Lc)	5
		late	tardive	spät	tardía	Rodeo (Lc)	7
		very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Leo (Lc)	9

Char. No.	Method of Examination	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
9.	A VS	Flower corolla: color	Corolle de la fleur: couleur	Blütenkrone: Farbe	Corola de la flor: color		
PQ		yellow	jaune	gelb	amarillo	Estanzuela Ganador (Lc)	1
		yellow with orange tinge	jaune teinté d'orange	gelb mit orangem Anflug	amarillo con trazos anaranjados	Grasslands Goldie (Lc)	2
		orange	orange	orange	anaranjado	Steadford (Lc)	3
10. (+)	A VS	Stem: density of hairs	Tige: densité de la pilosité	Stengel: Dichte der Behaarung	Tallo: densidad de la vellosidad		
QN		absent or very sparse	nulle ou très faible	fehlend oder sehr locker	ausente o muy laxa	San Gabriel (Lc)	1
		sparse	faible	locker	laxa	Sunrise (Lp)	3
		medium	moyenne	mittel	media	Grasslands Maku (Lp)	5
		dense	dense	dicht	densa	El Rincón (Ls)	7
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa		9
11. (*)	A MS	Leaf: length of central leaflet	Feuille: longueur de la foliole médiane	Blatt: Länge des mittleren Fiederblatts	Hoja: longitud del folíolo central		
QN	(b)	short	courte	kurz	corta	El Rincón (Ls)	3
		medium	moyenne	mittel	media	Estanzuela Ganador (Lc)	5
		long	longue	lang	larga	Grasslands Maku (Lp)	7
12. (*)	A MS	Leaf: width of central leaflet	Feuille: largeur de la foliole médiane	Blatt: Breite des mittleren Fieder- blatts	Hoja: anchura del folíolo central		
QN	(b)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Matrero (Lt)	3
		medium	moyenne	mittel	media	San Gabriel (Lc)	5
		broad	large	breit	ancha	Grasslands Maku (Lp)	7

Char. No.	Method of Examination	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	A MS	Stem: length of longest stem (when fully extended)	Tige: longueur de la tige la plus longue (à la fin de l'élongation)	Stängel: Länge des längsten Halms (wenn voll ausgebildet)	Tallo: longitud del tallo más largo (cuando está completamente expandido)		
QN		very short	très courte	sehr kurz	muy corto		1
		short	courte	kurz	corto		3
		medium	moyenne	mittel	medio		5
		long	longue	lang	largo		7
		very long	très longue	sehr lang	muy largo		9
14.	C MG (+)	Grain: weight of 1000 seeds	Semence: poids de 1000 grains	Samen: Tausend-korngewicht	Semilla: peso de 1000 semillas		
QN		low	faible	niedrig	bajo	El Rincón (Ls), Sunrise (Lp)	3
		medium	moyen	mittel	medio	Grasslands Maku (Lp)	5
		high	élevé	Hoch	alto	INIA Draco (Lc), Larrañaga (Lt)	7
15.	A B (+) VG	Plant: vigor of growth in aftermath	Plante: vigueur de la croissance lors de la repousse	Pflanze: Wuchsstärke im Nachwuchs	Planta: vigor del crecimiento en el período siguiente al corte		
QN		absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	INIA Draco (Lc)	1
		weak	faible	gering	débil	Rodeo (Lc)	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Empire (Lc)	5
		strong	forte	stark	fuerte	Leo (Lc)	7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

- (a) Les caractères doivent être observés en période de croissance végétative.
- (b) Les observations sur la feuille doivent être faites sur la troisième ou quatrième feuille à partir du sommet de la tige la plus longue.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Ploïdie

La ploïdie de la plante peut être déterminée selon des méthodes cytologiques standard.

Ad. 2 : Cotylédon : largeur

La largeur du cotylédon doit être observée sur des cotylédons pleinement épanouis.

Ad. 7 : Plante : hauteur naturelle au début de la floraison

La hauteur naturelle doit être observée au centre de la plante.

Ad. 8 : Plante : époque de début de floraison

L'époque de floraison se situe lorsque trois inflorescences par plante sont en cours d'épanouissement.

Ad. 10 : Tige : densité de la pilosité

La densité de la pilosité doit être observée sur la partie supérieure de la tige la plus longue au début de la floraison.

Ad. 14 : Semence : poids de 1000 grains

Ce caractère doit être observé sur la semence récoltée.

Ad. 15 : Plante : vigueur de la croissance lors de la repousse

La croissance lors de la repousse doit être observée après la dernière coupe en automne.

9. Bibliographie

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Lotus corniculatus L."/>	[]
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Cornette, cube, lotier corniculé"/>	
1.2.1 Nom botanique	<input type="text" value="Lotus pedunculatus Cav."/>	[]
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
1.3.1 Nom botanique	<input type="text" value="Lotus uliginosus Schkuhr"/>	[]
1.3.2 Nom commun	<input type="text" value="Lotier velu, lotier des marais"/>	
1.4.1 Nom botanique	<input type="text" value="Lotus tenuis Waldst et Kit. ex Willd. (syn. L. glaber Mill.)"/>	[]
1.4.2 Nom commun	<input type="text"/>	
1.5.1 Nom botanique	<input type="text" value="Lotus subbiflorus Lag. (syn. L. suaveolens)"/>	[]
1.5.2 Nom commun	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur

Dénomination
proposée
(le cas échéant)

Référence de
l'obteneur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

.....

b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

.....

c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que
la méthode de développement

.....

4.1.3 Autre []
(veuillez préciser)

.....

4.2 Méthode de multiplication de la variété

a) Méthode de multiplication de la variété
i) population []

ii) variété synthétique []

b) Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Ploidie (1)		
diploïde	Larrañaga (Lt), Sunrise (Lp)	2[]
tétraploïde	Grasslands Maku (Lp), San Gabriel (Lc)	4[]
5.2 Plante : époque de début de floraison (8)		
très précoce	Agrosan Trueno (Lc)	1[]
précoce	San Gabriel (Lc)	3[]
moyenne	Estanzuela Ganador (Lc)	5[]
tardive	Rodeo (Lc)	7[]
très tardive	Leo (Lc)	9[]
5.3 Feuille : longueur de la foliole médiane (11)		
étroite	El Rincón (Ls)	3[]
moyenne	Estanzuela Ganador (Lc)	5[]
large	Grasslands Maku (Lp)	7[]
5.4 Feuille : largeur de la foliole médiane (12)		
étroite	Matrero (Lt)	3[]
moyenne	San Gabriel (Lc)	5[]
large	Grasslands Maku (Lp)	7[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur au début de la floraison</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
----------------	--	---------------	----------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Durée

i) annuelle []

ii) pérenne []

7.4 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

[Fin du document]